

VI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1871.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour 1870 sont de fr. 3,415,112 »

Le projet de Budget pour 1871 s'élève à la même somme.

CHAPITRE I^{er}. — ADMINISTRATION CENTRALE.ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.*

Il convient de transférer à cet article une somme de 2,500 francs, à prendre sur l'article 31 (32 ancien) *Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux deux tiers de solde, en non-activité et non remplacé.*

En 1862, tous les Ministres proposèrent à la Chambre de porter aux Budgets de 1863 et 1864 les sommes nécessaires pour augmenter les traitements des fonctionnaires et employés de leurs Départements.

Au Ministère des Affaires Étrangères on avait procédé préalablement à une révision minutieuse du personnel, et l'on avait décidé des suppressions qui ne pouvaient se réaliser que successivement et par voie d'extinction. C'est sur l'organisation définitive et sur le taux moyen des traitements que l'augmentation sollicitée fut calculée.

Depuis lors, par suite du développement incessant des relations et des communications, le nombre des Belges voyageant ou résidant à l'étranger s'est considérablement accru, et les affaires de chancellerie se sont multipliées dans une proportion correspondante.

Cette branche de service embrasse toutes les affaires d'état-civil, les successions, le rapatriement des aliénés, l'échange de documents officiels avec les Gouvernements étrangers, les recouvrements de créances, les transmissions d'actes judiciaires, de commissions rogatoires, d'exploits, et toutes les questions contentieuses que soulèvent ces divers intérêts.

De là, la nécessité d'ériger en direction le bureau de la chancellerie et, comme cette création devait faire naître de nouvelles charges, on s'efforça de les compenser, autant que possible, en introduisant dans les divers rouages de l'administration, les simplifications compatibles avec une bonne organisation. C'est ainsi que l'on réunit la comptabilité de la marine à la direction centrale de comptabilité.

On a pu, à l'aide de ces mesures, réaliser quelques économies qui ont servi à couvrir la plus grande part de la dépense occasionnée par la création de la nouvelle direction. D'autres économies pourront probablement encore être obtenues, dans un délai plus ou moins rapproché. Toutefois, une allocation supplémentaire serait indispensable pour assurer aux fonctionnaires

NOTE PRÉLIMINAIRE.

du Département des Affaires Étrangères les traitements normaux dont jouissent aujourd'hui leurs collègues des autres Ministères. A cette fin, une somme de 2,500 francs est portée au Budget de 1871.

Il sera peut-être impossible de pourvoir, à l'aide de cette augmentation de crédit, à tous les besoins de la situation qui devra être considérée comme définitive. Il y aura lieu, le cas échéant, de solliciter encore de la Législature un supplément d'allocation pour cet objet.

CHAPITRE III. — CONSULATS.

ART. 21. — *Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.*

Afin d'étendre de plus en plus l'application des idées qui ont été exposées dans le rapport au Roi, inséré au *Moniteur* du 29 juillet 1868, idées qui ont été accueillies de la manière la plus favorable et par la Chambre et par le pays, et dont la réalisation partielle promet déjà les plus heureux résultats, cet article est augmenté d'une somme de 10,000 francs, dont 2,500 francs sont pris sur l'article 29 (30 ancien) et 7,500 francs sur l'article 51 (52 ancien).

ART. 27 ANCIEN. — *Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent.*

Cet article est transporté à la fin du Budget.

ART. 29 (30 ANCIEN). — *Encouragements au commerce.*

Cet article est réduit de 2,500 francs, transférés à l'article 21.

CHAPITRE VIII. — MARINE.

ART. 51 (52 ANCIEN). — *Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux deux tiers de solde, en non-activité et non remplacé.*

Par suite d'économies qui seront réalisées, dans le courant de 1870, une somme de 10,000 francs est prélevée sur cet article et répartie comme il suit : 7,500 francs à l'article 21 (*Consulats*) et 2,500 francs à l'article 2.

ART. 52 (55 ANCIEN). — *Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête de Flandre.*

Une somme de 2,000 francs, formant la solde de deux rameurs détachés de ce service au commissariat maritime d'Anvers, est transférée à l'article 55 (57 ancien).

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 33, 34 (34, 35 ET 36 ANCIENS). — *Pilotage, phares et fanaux, feux flottants, service de remorque et sauvetage.*

Les inspecteurs du pilotage dirigent les services de sauvetage.

Les circonstances dans lesquelles il a fallu mettre à l'épreuve le courage et le dévouement des sauveteurs s'étant multipliées, l'allocation destinée à rémunérer ces périlleux services s'est trouvée insuffisante.

Afin d'éviter désormais toute difficulté sous ce rapport, il suffit de transférer à l'article 33 (34 ancien) la somme de 12,520 francs représentant les traitements fixes des agents du sauvetage et formant l'article 36 ancien, et de comprendre la somme de 3,100 francs pour vacations aux sauveteurs dans le crédit non limitatif de l'article 34 (35 ancien).

D'autre part, une somme de 4,500 francs est prélevée sur l'article 33 (34 ancien) et transférée à l'article 35 (37 ancien).

Les libellés sont modifiés en conséquence

ART. 35 (37 ANCIEN). — *Police maritime. — Traitements.*

L'allocation est portée à 41,194 francs.

Le mouvement maritime du port d'Anvers s'est considérablement accru depuis 1855. Pour assurer le service de la rade et l'arrestation des marins déserteurs, il a fallu nommer un quatrième agent, dont la solde a été prise provisoirement sur l'article 38.

La Cour des Comptes a fait remarquer que cette imputation n'était pas régulière, et c'est pour faire droit à ses observations que le transfert est demandé.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

JULES VANDER STICHELEN.



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1871, à la somme de *trois millions quatre cent quinze mille cent douze francs* (5,415,112 francs), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1870, resteront disponibles sur les articles 22, 26 et 28, pourront être transférés au Budget de 1871.

Donné à Bruxelles, le 24 janvier 1870.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

JULES VANDER STICHELEN.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

(186)

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1871.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.		TOTAL.	
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.		
CHAPITRE I^{er}.					
ADMINISTRATION CENTRALE.					
1	Traitement du Ministre.	21,000	»	225,500 »	
2	— du personnel des bureaux	148,200	»		
5	Matériel.	44,100	»		
4	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.	10,000	»		
CHAPITRE II.					
LÉGATIONS.					
<i>Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.¹</i>					
5	Autriche	51,500	»	710,970 »	
6	Bavière, Wurtemberg, Bade et Hesse Grand-Ducale	26,000	»		
7	France	71,000	»		
8	Grande-Bretagne.	71,000	»		
9	Italie et Rome.	72,500	»		
10	Chine et Japon	46,000	»		
11	Pays-Bas	46,500	»		
12	Prusse et Confédération du Nord.	51,500	»		
13	Russie	71,000	»		
14	Brésil	50,000	»		
15	Danemark, Suède et Norvège	20,000	»		
16	Espagne	26,000	»		
17	États-Unis	50,000	»		
18	Portugal	20,000	»		
19	Turquie, avec faculté de transférer 5,000 francs à l'article 25	50,970	»		
20	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation.	27,000	»		
A REPORTER. fr.		954,270	»		954,270 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	954,270 »	»	954,270 »
	CHAPITRE III.			
	CONSULATS.			
21	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	179,550 »	»	179,550 »
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE VOYAGE.			
22	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . .	70,500 »	»	70,500 »
	CHAPITRE V.			
	DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
23	Perception des droits de chancellerie, à Paris	Personnel	8,240 »	»
24		Frais divers	360 »	»
25	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient	8,050 »	»	90,250 »
26	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels	75,620 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
27	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget	47,000 »	»	47,000 »
	A REPORTER. fr.	1,521,570 »		1,521,570 »

POUR L'EXERCICE 1871.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.		TOTAL.	
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.		
	REPORT. . . . fr.	1,521,570 »	»	1,521,570 »	
	CHAPITRE VII.				
	COMMERCE, NAVIGATION.				
28	Chambres de commerce	16,000 »	»	66,800 »	
29	Frais divers et encouragements au commerce	42,800 »	»		
30	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers : remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux. (Crédit non limitatif)	8,000 »	»		
	CHAPITRE VIII.				
	MARINE.				
	<i>Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.</i>				
31	Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux $\frac{2}{3}$ de solde, en non-activité et non remplacé.	515,506 »	»	2,018,442 »	
	<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>				
52	Personnel	24,447 »	»		
	<i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants, service de remorque et sauvetage.</i>				
35	Personnel	Traitements	520,766 »		»
34		Remises aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de fanal, et vacations aux agents du sauvetage. (Crédit non limitatif)	261,100 »		»
	<i>Police maritime.</i>				
55	Personnel	Traitements	41,194 »		»
56		Primes et remises. (Crédit non limitatif)	4,000 »		»
	<i>Écoles de navigation.</i>				
57	Personnel	19,530 »	»		
	A REPORTER. . . . fr.	2,572,765 »	»	5,406,812 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR 1871.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	2,572,765 »	»	5,406,812 »
	<i>Pêche maritime.</i>			
38	Subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs et encouragements à l'éducation pratique des marins.	52,945 »	»	
	<i>Dépenses relatives aux divers services de la marine.</i>			
59	Dépenses diverses	911,104 »	70,000 »	
	CHAPITRE IX.			
	<i>Pensions, secours et créances arriérées.</i>			
40	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,300 »	»	
41	Secours à des fonctionnaires, employés, marins et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	5,000 »	»	
42	Créances arriérées des exercices antérieurs, et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent	5,000 »	»	8,500 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. fr.	3,545,112 »	70,000 »	5,415,112 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 24 janvier 1870.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

JULES VANDER STICHELEN.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1871.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	»	Traitement du Ministre.
2	»	<i>Personnel des bureaux.</i> — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . .
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes, reliures, ports et affranchis- sements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques et autres menus frais 18,100
3	b.	Éclairage et chauffage 5,500
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. 7,500
	d.	Fonds secrets. 13,000
4	»	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		
CHAPITRE II.		
LÉGATIONS.		
<i>Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.</i>		
5	»	AUTRICHE { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 41,000 } — d'un secrétaire 8,500 } Frais de chancellerie 2,000 }
6	»	{ BAVIÈRE, WURTEMBERG, BADE ET HESSE GRAND'DUCALE. } Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
7	»	FRANCE { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 58,000 } — d'un conseiller. 14,000 } Frais de chancellerie 2,000 }
A REPORTER. fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1870.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaire et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
148,200	»	148,200	145,700	2,500	»	
44,100	»	44,100	44,100	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
223,300	»	223,300	220,800	2,500	»	
51,500	»	51,500	51,500	»	»	
26,000	»	26,000	26,000	»	»	
74,000	»	74,000	74,000	»	»	
148,500	»	148,500	148,500	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			CHAPITRE II (SUITE).
8	»	GRANDE-BRETAGNE. { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. — d'un conseiller Frais de chancellerie	58,000 44,000 2,000
9	»	ITALIE ET ROME. { FLORENCE. { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire Traitement d'un secrétaire Frais de chancellerie ROME. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire	38,000 6,500 2,000 26,000
10	»	CHINE ET JAPON. { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. — d'un lettré et d'un interprète Frais de chancellerie	38,000 6,000 2,000
11	»	PAYS-BAS. { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. — d'un secrétaire Frais de chancellerie	38,000 6,500 2,000
12	»	PRUSSE ET CONFÉDÉRATION DU NORD. { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. — d'un secrétaire Frais de chancellerie	41,000 8,500 2,000
15	»	RUSSIE. { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. — d'un conseiller Frais de chancellerie	58,000 44,000 2,000
14	»	BRÉSIL. — Traitement d'un Ministre résident	
15	»	DANEMARK, SUÈDE ET NORWÈGE. — Traitement d'un Ministre résident	
16	»	ESPAGNE. — Traitement d'un Ministre résident	
17	»	ÉTATS-UNIS. — Traitement d'un Ministre résident	
18	»	PORTUGAL. — Traitement d'un Ministre résident	
19	»	TURQUIE. { Traitement d'un Ministre résident — d'un consul général chancelier — d'un premier drogman — d'un second drogman — de deux <i>khavass</i> et d'un <i>capou-oglan</i> Frais de chancellerie	26,000 10,000 8,000 5,000 1,970 2,000
20	»	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation	
		TOTAL DU CHAPITRE II.	fr. .

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1870.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
148,500	»	148,500	148,500	»	»	
71,000	»	71,000	71,000	»	»	
72,500	»	72,500	72,500	»	»	
46,000	»	46,000	46,000	»	»	
46,500	»	46,500	46,500	»	»	
51,500	»	51,500	51,500	»	»	
71,000	»	71,000	71,000	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
26,000	»	26,000	26,000	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
50,970	»	50,970	50,970	»	»	
27,000	»	27,000	27,000	»	»	
710,970	»	710,970	710,970	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
CONSULATS.		
21	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE VOYAGE.		
22	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
23	»	Perception des droits de chancellerie, { Personnel à Paris } Frais divers
24	»	
25	»	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient
26	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels
»	»	Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1870	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
179,550	»	179,550	169,550	10,000	»	
179,550	»	179,550	169,550	10,000	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
8,240	»	8,240	8,240	»	»	
360	»	360	360	»	»	
a) 8,050	»	8,050	8,050	»	»	
75,620	»	75,620	75,620	»	»	
»	»	»	3,000	»	3,000	
90,250	»	90,250	93,250	»	3,000	

a) Alexandrie	— 1 drogman	fr	1,000
—	— 1 khavass		780
Andrinople	— 1 id		500
Beyrouth	— 1 id		500
Bucharest	— 1 id		1,000
Salonique	— 1 id		500
Smyrne	— 1 id		800
Tanger	— 1 id		1,000
Trebizonde	— 1 id		500
Tripoli	— 1 id		450
Varna	— 1 id		300
Roustehouck	— 1 id		500

Fr 8,050

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
27	»	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
COMMERCE. — NAVIGATION.		
28	»	Chambres de commerce
29	»	Frais divers et encouragements au commerce, achat d'échantillons et de documents commerciaux.
30	»	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers, remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux (<i>crédit non limitatif</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
CHAPITRE VIII.		
MARINE.		
<i>Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.</i>		
31	»	Personnel des paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres. fr. 228,245 »
	»	— des services spéciaux 27,480 »
	»	— des constructions et réparations maritimes 50,302 »
	»	— en disponibilité aux $\frac{2}{5}$ de solde, en inactivité et non remplacé 7,481 »
		Fr. 513,506 »
A REPORTER fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1870.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
47,000	»	47,000	47,000	»	»	
47,000	»	47,000	47,000	»	»	
16,000	»	16,000	16,000	»	»	
42,800	»	42,800	45,300	»	2,500	
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
66,800	»	66,800	69,300	»	2,500	
313,306	»	313,306	323,306	»	10,000	
313,306	»	313,306	323,306	»	10,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).
		<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>
32	»	Personnel
		<i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants, service de remorque et sauvetage.</i>
33	»	Personnel. {
34	»	
		Remises aux pilotes, aux receveurs du pilotage et des droits de fanal; vacations aux agents du sauvetage (<i>crédit non limitatif</i>).
		<i>Sauvetage.</i>
	»	Personnel. {
		Vacations pour présence aux exercices prescrits par les règlements, et indemnités pour secours porté aux navires en détresse.
		<i>Police maritime.</i>
35	»	Personnel. {
36	»	
		Primes d'arrestation aux agents; remises aux receveurs sur le montant des droits perçus; indemnités pour la surveillance de l'embarquement des émigrants; in- demnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres. (<i>Crédit non limitatif</i>)
		<i>Écoles de navigation.</i>
37	»	Personnel
		<i>Pêche maritime.</i>
38	»	Subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs et encouragements à l'éducation pratique des marins
		A REPORTER. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1870.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
313,506	»	313,506	323,506	»	10,000	
24,447	»	24,447	26,447	»	2,000	
520,766	»	520,766	512,946	7,820	»	
261,100	»	261,100	258,000	3,100	»	
»	»	»	13,420	»	13,420	
41,194	»	41,194	54,694	6,500	»	
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
19,580	»	19,580	19,580	»	»	
52,945	»	52,945	52,945	»	»	
1,057,558	»	1,057,558	1,047,558	17,420	27,420	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.	
CHAPITRE VIII (SUITE).				
<i>Dépenses relatives aux divers services de la marine.</i>				
<i>Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.</i>				
			CHARGES	
			ordinaires.	extraordin.
»		Entretien et renouvellement des paquebots, avaries et accidents	278,000	»
»		Houille, huile, graisse, etc., pour 1552 traversées	545,000	»
»		Frais d'agence.	6,000	»
»		Réparations extraordinaires aux malles-postes.	»	70,000
<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>				
»		Entretien des bateaux	9,000	»
»		Houille, huile, graisse, etc.	15,000	»
<i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants, service de remorque et sauvetage.</i>				
»		Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel	1,500	»
»		Entretien des bateaux-pilotes, construction de bouées, entretien et éclairage des phares, fanaux et feux flottants de la côte de Flandre et de l'Escaut	205,124	»
»		Houille, huile, graisse, etc., pour le bateau à vapeur à hélice et pour le remorqueur.	8,000	»
»		Achat de bouées et accessoires.	4,000	»
»		Loyer d'une maison à Flessingue.	1,500	»
»		Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal	1,500	»
»		Feu et lumière pour les bureaux, les corps de garde et les bateaux	5,000	»
»		Nourriture des pilotes en service extraordinaire sur l'Escaut	5,000	»
A REPORTER. fr.			880,624	70,000

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,037,338	»	1,037,338	1,047,538	17,420	27,420	
1,037,338	»	1,037,338	1,047,538	17,420	27,420	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES	
			ordinaires.	extraordin.
			REPORT. fr.	
		CHAPITRE VIII (suite).		
			REPORT. fr.	
		» Entretien des embarcations, hangars, etc., du sauvetage	2,200	»
		<i>Police maritime.</i>		
		» Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage des bureaux . . .	4,900	»
		<i>Écoles de navigation.</i>		
59 (suite).		» Frais divers	8,080	»
		» Fournitures de bureau, impressions, annonces, etc., pour les divers services	3,800	»
		» Frais de voyage pour les divers services	5,500	»
		» Dépenses imprévues pour les divers services	5,000	»
		» Perte par suite des fluctuations du change sur les sommes à payer à Fles- singue	5,000	»
			911,104	70,000
			TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.	
		CHAPITRE IX.		
		PENSIONS, SECOURS ET DÉPENSES ARRIÉRÉES.		
40		» Premier terme des pensions à accorder éventuellement		
41		» Secours à des fonctionnaires, employés, marins et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse		
42		» Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent		
			TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1870.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,037,338	»	1,037,338	1,047,338	17,420	27,420	
911,104	70,000	981,104	981,104	»	»	
1,948,442	70,000	2,018,442	2,028,442	17,420	27,420	
DIMINUTION. . . fr.				10,000		
2,300	»	2,300	2,300	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
3,000	»	3,000	»	3,000	»	
8,300	»	8,300	5,500	3,000	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	192	Administration centrale.
II.	<i>ib.</i>	Légations. — Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie
III.	196	Consulats. — Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.
IV.	<i>ib.</i>	Frais de voyage
V.	<i>ib.</i>	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats
VI.	198	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.
VII.	<i>ib.</i>	Commerce, navigation
VIII.	<i>ib.</i>	Marine
IX.	204	Pensions, secours et dépenses arriérées.
		TOTAUX. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1871.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1871.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1870.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
223,300 »	»	223,300 »	220,800 »	2,500 »	»	
710,970 »	»	710,970 »	710,970 »	»	»	
179,550 »	»	179,550 »	169,550 »	10,000 »	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
90,250 »	»	90,250 »	93,250 »	»	3,000 »	
47,000 »	»	47,000 »	47,000 »	»	»	
66,800 »	»	66,800 »	69,300 »	»	2,500 »	
1,948,442 »	70,000 »	2,018,442 »	2,028,442 »	»	10,000 »	
8,500 »	»	8,500 »	5,500 »	3,000 »	»	
3,345,112 »	70,000 »	3,415,112 »	3,415,112 »	15,500 »	15,500 »	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

ANNEXE
AU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
POUR L'EXERCICE 1871.

Liste nominative et détaillée des fonctionnaires et employés admis à la pension du 1^{er} janvier au 31 décembre 1869, et des extinctions constatées pendant la même période, publiée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.

1^o PENSIONS CONFÉRÉES.

N ^o d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE.	DATE de L'ARRÊTÉ.	DATE DE L'ENTRÉE ou jouissance.	Observations.
138	Ruurils, J.-B.	Chef pilote	687	1 ^{er} juin 1869.	1 ^{er} janv. 1869.	
139	Michils, F.-J.	Matelot	585	Id.	1 ^{er} févr. 1869.	
140	B ^{on} Du Jardin	Ministre à Londres	5,000	Id.	Id.	
141	De Kinderen, P.-J.	Pilote	1,062	Id.	1 ^{er} mars 1869.	
142	Pollet, S.	Garde faanal	592	Id.	Id.	
145	Sinkel, E.	Lieutenant de vaisseau	1,870	14 nov. 1869.	20 janv. 1869.	
TOTAL . . . fr.			9,596			

2^o PENSIONS ÉTEINTES.

					DATE de l'extinction.	DATE du décès.
14	Behr.	Env. extr. et Min. pléniép.	5,000	6 déc. 1858.	50 nov. 1869.	11 novembre 1869.
77	Decooker	Pilote	849	20 mars 1860.	50 avril 1869.	12 avril 1869.
89	Ysengrin	Receveur du pilote	1,255	22 février 1861.	51 mars 1869.	12 mars 1869.
98	Meyne.	Sous-direct. du sauvetage.	175	28 oct. 1862.	50 avril 1869.	8 avril 1869.
116	Verkouille	Matelot	585	10 mai 1865.	51 octob. 1869.	22 octobre 1869.
126	Maertens	Patron.	140	19 février 1867.	51 janvier 1869.	15 janvier 1869.
TOTAL . . . fr.			7,991			

SITUATION.

Lors de la présentation du Budget de 1870, le Département des Affaires Étrangères comptait 70 pensions, s'élevant à fr.	95,167 »
Depuis cette époque, 6 pensions ont été conférées; elles s'élèvent à	9,596 »
	ENSEMBLE. fr. 104,765 »
Six pensions se sont éteintes; elles montent à	7,991 »
	Reste donc à servir 70 pensions, s'élevant à fr. 96,772 »